

# L'agriculture ouest-africaine peut-elle redevenir compétitive ?

► COMMERCE INTERNATIONAL,  
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Benoît Faivre-Dupaigre, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram).  
b.faivredupaigre@iram-fr.org

**À DE RARES EXCEPTIONS PRÈS, l'Afrique de l'Ouest semble avoir perdu la bataille internationale de la compétitivité. Les pays d'Asie l'ont supplantée pour nombre de produits tropicaux. Les pays développés viennent la concurrencer sur son propre marché. C'est pourtant en exploitant les opportunités régionales qu'elle peut espérer relancer son agriculture.**

► Benoît Faivre-Dupaigre, est responsable de l'unité Politiques agricoles et acteurs ruraux au sein de l'Iram. Il a conduit de nombreux travaux sur la compétitivité des filières, les politiques agricoles et les échanges internationaux.

LE NIVEAU DE COMPÉTITIVITÉ des produits agricoles ouest-africains est considéré, dans la majorité des cas, comme un obstacle pour accroître les parts de marché à l'exportation. C'est le point de départ de nombreux projets de promotion des exportations qui font florès dans la région, sous l'impulsion des bailleurs de fonds. Mais existe-t-il vraiment une graduation dans la compétitivité ?

Cette notion repose avant tout sur la comparaison des prix de revient, en particulier celui du travail. Le prix de ce dernier sert souvent de variable d'ajustement et on considère qu'il peut être valorisé à des niveaux qualifiés de « misère » par les instances internationales. Sachant que les prix de marché subissent l'influence des politiques commerciales des pays exportateurs et des firmes multinationales, la véritable comparaison suppose donc de se baser sur la productivité.

C'est le fondement sur lequel repose la théorie des avantages comparatifs, qui sert de justification à la spécialisation internationale. Elle stipule que les pays ont intérêt à se spécialiser dans les produits dont les coûts relatifs en facteurs de production interne sont les plus faibles par rapport à ceux de leurs partenaires commerciaux potentiels. Pourtant les limites de cette théorie sont nombreuses et particulièrement fortes pour les produits agricoles. Notamment, l'échange n'est mutuellement profitable, et donc réalisé, que si le prix établi sur le marché international est compris entre les coûts de production relatifs des deux zones qui échangent. Or les politiques agricoles de nombreux pays exportateurs reposent justement sur une disjonction des prix à l'exportation d'avec les coûts de production, que ce soit sous forme

de subvention à l'export ou de soutien direct aux producteurs. De surcroît, les possibilités de mobilité du capital agro-industriel, offertes par la mondialisation des économies, permettent aux firmes de ne plus se cantonner dans un cadre national pour bénéficier des avantages relatifs mais d'investir dans les pays bénéficiant d'avantages absolus auxquels les politiques fiscales et monétaires participent amplement.

Des régions en retard de développement ont caressé l'espoir de pouvoir participer au concert des nations en se spécialisant sur les produits qui disposaient ainsi d'avantages relatifs. En réalité, il convient, à la lumière de l'expérience des trente dernières années du développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest, de reconsidérer l'insertion de l'Afrique dans le marché mondial sur la base des seuls avantages comparatifs. Les zones de la planète qui ont pu en profiter l'ont fait sur la base de politiques agricoles très volontaristes. L'évolution de l'environnement international et les engagements pris par les États dans le cadre des plans d'ajustement structurel ne permettent pas de les mettre en œuvre dans cette région.

**De moins en moins de produits tropicaux africains.** Le premier constat est que la place de la production africaine dans la production agricole mondiale a baissé depuis les années 70 pour les principaux produits tropicaux échangés sur le marché mondial (café, ananas, huile de palme, noix de cola, arachides, agrumes, bananes) à l'exception toutefois du cacao — qui représente 60 % de la production mondiale —, du cajou (20 %), du manioc (27 %) et du gingembre (11 %), mais aussi des mangues, du sésame (qui ne dépassent pas 5 % de la production mondiale)<sup>1</sup>. Ces baisses sont d'autant plus incompréhensibles qu'elles sont intervenues

à une période au cours de laquelle la région a bénéficié de préférences commerciales exceptionnelles de l'Union européenne, dans le cadre des accords de Lomé. L'Afrique de l'Ouest n'a donc pas réussi au cours des trois dernières décennies à faire valoir des avantages par rapport à d'autres zones. Par comparaison, sur 50 produits agricoles majeurs, l'Asie du Sud-Est n'a vu sa part dans la production mondiale diminuer que pour sept produits. Dix produits de cette région sont, sur leur créneau, à plus du cinquième de la production mondiale, alors que la superficie agricole y est quasiment équivalente à celle de l'Afrique de l'Ouest.

Des produits essentiels comme le lait, les céréales, la viande, le soja et la canne à sucre représentent au mieux 2 % de la production mondiale alors que 3,8 % de la population mondiale vit en Afrique de l'Ouest. La région tire bien son épingle du jeu dans les produits traditionnels mais qui donnent lieu à peu d'échanges internationaux : tubercules, plantains, mil, sorgho, avec des parts de la production mondiale qui dépassent 20 %.

Certains produits ont vu aussi leur production croître plus vite en Afrique de l'Ouest que dans le reste du monde et ainsi occuper une place respectable au niveau mondial : c'est le cas de la noix de cajou, du coton, des tubercules, du maïs mais aussi des haricots et des viandes ovine et caprine (cf. tableau page suivante).

Pourtant cette croissance reste modeste ; pour l'essentiel des produits traditionnels d'exportation, les taux de croissance de la production sont inférieurs à ceux d'Asie du Sud-Est (cf. tableau page suivante).

Les performances ouest-africaines restent supérieures seulement en ce qui concerne le coton, les céréales traditionnelles, les fibres, les tubercules et le soja, même si en l'occurrence la comparaison est difficile puisque l'Afrique part d'un niveau de production très bas comparativement à l'Asie.

1. Tous les chiffres sont établis à partir de la base de données FAO.

« L'INSERTION DE L'AGRICULTURE OUEST-AFRICAINE DANS LE MARCHÉ MONDIAL NE DEVRAIT PLUS ÊTRE CONSIDÉRÉE SUR LA BASE DES SEULS AVANTAGES COMPARATIFS »

Face à la difficulté pour l'Afrique de se faire une place sur les marchés internationaux des produits tropicaux, il convient de mieux prendre en considération les évolutions contrastées des produits de consommation courante dans la région.

Le constat est que la production des principaux produits vivriers, ramenée au nombre d'habitants, a eu plutôt tendance à croître au cours des trente dernières années. On sait que, dans la plupart des cas, cette croissance s'est faite sans intensification profonde — la consommation d'engrais restant très faible — mais plutôt sur la base de l'extension des surfaces cultivées et d'une pression accrue sur la fertilité des sols. Signe de l'absence de changement qualitatif, l'accumulation sous forme de cheptel n'a pas encore eu lieu.

Alors qu'il existe un potentiel de croissance important des produits de consommation régionale, les perspectives laissent entrevoir un déficit dans les années à venir. Une étude, réalisée sur la zone Uemoa uniquement<sup>2</sup>, montre qu'à l'horizon 2020, compte tenu de la croissance démographique et de l'urbanisation qui s'accompagne d'un changement des comportements alimentaires, le déficit alimentaire pourrait se creuser si une intensification majeure ne se produisait pas. Il atteindrait pour le riz par exemple environ 50 % des besoins, pour la viande de volaille et le lait, entre 45 et 50 %. Même pour le maïs, compte tenu de la forte progression de sa consommation en ville, le déficit s'accroîtrait.

Plus que la compétitivité internationale, qui repose avant tout sur le bas niveau de rémunération du travail agricole et donc sur la misère rurale, ou la concrétisation hypothétique d'avantages comparatifs, l'Afrique de l'Ouest aurait sans doute intérêt à développer les productions consommées dans la région. Au cours des années à venir, l'Afrique de l'Ouest devra compter davantage sur la croissance de sa demande interne pour stimuler la productivité, voir la compétitivité. Elle dispose de ressources locales dont les usages alternatifs sont rares (les fameux « coûts d'opportunités » sont très faibles) alors qu'un débouché assuré et en expansion se dessine.

**Accroître la productivité pour répondre à la demande régionale.** Le

PRODUITS	AFRIQUE DE L'OUEST	RESTE DU MONDE
anacarde	+10	+5
coton	+6,7	+3
racines et tubercules	+4,8	+0,8
maïs	+6	+2,4

PRODUITS	AFRIQUE DE L'OUEST	ASIE DU SUD-EST
café	-0,5	+6,4
cacao	+3,6	+14,2
anacarde	+10	+13,5
ananas	+1,6	+3,7
bananes	+1,5	+2,6
huile de palme	+1,5	+10

**CROISSANCE ANNUELLE DE LA PRODUCTION (EN %)**

défi sera celui de l'augmentation de la productivité. Ramenée au nombre d'actifs agricoles, la croissance est actuellement insuffisante pour assurer un doublement de la production par actif et permettre donc de dégager des excédents disponibles pour la population non-agricole, principalement urbaine. La population qui ne travaille pas dans l'agriculture progresse au taux de 3,5 % par an depuis trente ans, c'est à dire qu'elle double tous les vingt ans. Si l'on considère que la population qui ne participe pas à la production agricole est environ la moitié de la population totale, la productivité du travail agricole devrait croître de 2 % par an pour continuer à satisfaire la demande. Or les tendances depuis les années 90 sont beaucoup plus défa-

vorables pour certains produits. Pour le riz, par exemple, cette croissance de la productivité n'est que de 1,1 % par an; pour les céréales en général, elle n'est que de 0,6 % par an; pour la viande bovine de 1,4 %; pour la viande de volaille de 1,4 %; pour les œufs de 0,9 %; pour le lait de 0,7 %; pour le maïs elle a baissé.

Pourtant, l'augmentation de la productivité des tubercules, de la tomate, de la viande, bien supérieure à 2 % laisse présager des possibilités de satisfaire le marché régional et d'en faire la base d'une stratégie de développement de

l'agriculture et de valorisation des ressources locales en Afrique de l'Ouest. La promotion de l'intégration apparaît alors comme une des conditions d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture ouest-africaine. ■

« PLUTÔT QU'UNE HYPOTHÉTIQUE

CONQUÊTE DES MARCHÉS

INTERNATIONAUX, LES PRODUCTIONS

AGRICOLES AFRICAINES DOIVENT

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA SOUS-

RÉGION »

2. In B. Faivre Dupaigne, P. Baris, L. Liagre « Étude sur la compétitivité des filières dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) », Iram, 2005.